

Nous comptons sur votre soutien !!!

Les réserves de l'Observatoire se sont lentement érodées au fil des ans. Le projet est viable mais nous puisons chaque année quelques milliers de francs dans une réserve initialement constituée. Cette année nous avons besoin d'un coup de pouce pour trouver un second souffle, nous comptons sur vous !

*« L'idée de mettre en place un "observatoire" de la mise en pratique du droit d'asile et des étrangers a été lancée par plusieurs personnes actives dans la campagne de votation du 24 septembre 2006. [...] Cet "observatoire" aurait pour fonction de **rassembler des exemples concrets illustrant la dérive des politiques d'asile et des étrangers**, d'en garantir l'exactitude, de les diffuser par divers canaux (Internet, bulletin périodique) et de constituer simultanément une documentation utile à des démarches politiques et médiatiques. Il s'appuierait pour la collecte d'information sur le réseau des groupes et structures actives sur le terrain »*

Cette description du projet qui a mené à la création de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE romand) date du 30 septembre 2006. L'appel financier lancé ensuite auprès d'individus et d'associations actives dans la défense des droits des étrangers et des réfugié-e-s a suscité un grand enthousiasme et a permis de récolter près de 100'000 francs. Cette base a rendu possible le démarrage du projet et son renforcement pendant plus de 10 ans. L'observatoire a poursuivi et élargi ses activités grâce aux soutiens réguliers qu'il reçoit des personnes et des organisations qui composent sa base de membres et sympathisant-e-s. Des financements *ad hoc* ont également permis de mener à bien des projets tels que l'exposition sur l'admission provisoire et de publier des rapports sur les thématiques suivantes : regroupement familial, procédures d'asile, renvois et accès aux soins, femmes migrantes victimes de violences conjugales, admission provisoire et enfin, durcissements à l'égard de la communauté érythréenne.

Le premier appel a donc permis de mener ce travail en toute indépendance durant 10 ans. Le projet est toujours viable mais il a besoin aujourd'hui d'un coup de pouce car, petit à petit, ce capital a diminué et ne permet plus aujourd'hui d'avoir la sécurité nécessaire au bon fonctionnement de l'association. Celle-ci limite déjà au maximum ses charges : son comité est entièrement bénévole, le Syndicat SIT met des locaux à sa disposition et les coûts de production de ses rapports imprimés sont examinés attentivement. Son équipe professionnelle est réduite puisqu'elle se compose d'une coordinatrice à 80% et d'un-e stagiaire à 50%.

La vie de l'Observatoire ne devrait s'éteindre que le jour où il n'y aurait plus besoin de rendre visible les cas où l'application du droit d'asile et des étrangers se fait au mépris des droits fondamentaux et entraîne des conséquences humaines dramatiques. Or, la tendance actuelle montre que ce rôle est plus crucial que jamais. **Les capacités de soutien des organisations et des personnes sont très variables***, mais si chaque organisation donnait un peu plus de 600 francs ou si chaque individu faisait un don exceptionnel de 100 francs**, nous pourrions réunir cette même somme de départ et envisager de nouveaux projets pour les années à venir.

Le pari est risqué mais nous y croyons, et vous ?

L'équipe de l'ODAE romand

* Plusieurs personnes et organisations nous soutiennent déjà sur une base régulière, ce qui apporte une certaine stabilité financière à l'association. Nous les en remercions chaleureusement !

** L'ODAE romand est reconnu d'utilité publique, vos dons peuvent donc être déduits des impôts.